



Mâcon, le 13 novembre 2019

L'inspecteur d'académie, directeur
académique des services de
l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les
principaux de collège,
Mesdames et Messieurs les
proviseurs de lycée,
Madame la directrice de l'EREA
Mesdames et Messieurs les
inspecteurs de l'Éducation nationale
Madame la directrice diocésaine

Secrétariat général

Affaire suivie par :
Patrica DONNAREL
Conseiller de Prévention
départemental

Téléphone
03 8522 55 60
Télécopie
03 85 22 55 39
Courriel

Patricia.Donnarel@ac-dijon.fr

Cité administrative
Boulevard Henri Dunant
BP 72512
71025 Mâcon cedex 9

Objet : posture Vigipirate « automne-hiver 2019- printemps 2020 »

La posture Vigipirate « automne-hiver 2019- printemps 2020 » sera active du 18 octobre 2019 au 14 mai 2020.

L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « sécurité renforcée - risque attentat ».

La persistance d'une menace d'attentats sur le territoire national exige le maintien de la mobilisation sur les questions de sûreté et de sécurité.

La posture Vigipirate « automne-hiver 2019 - printemps 2020 » appelle l'attention des responsables d'établissements scolaires sur les axes d'efforts suivants :

- la sécurisation des rassemblements et manifestations organisés au sein et aux abords des établissements et écoles, ainsi que des déplacements scolaires,
- l'approche partenariale entre les différents services de l'état, et notamment les relations avec les correspondants sécurité police et gendarmerie,
- le suivi scrupuleux des mesures définies par la circulaire du 12 avril 2017 relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise. En particulier la mise en œuvre des diagnostics de sécurité, des PPMS ainsi que la réalisation des exercices de sécurité,
- la sécurisation des systèmes d'information,
- la mise en place de chaînes d'alerte en cas de crise.

Le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale -SGDSN- met à disposition, sur le site www.vigipirate.gouv.fr une plateforme de sensibilisation Vigipirate. Ce dispositif pédagogique est destiné aux particuliers et aux responsables d'établissements recevant du public. Il présente des outils de compréhension de la menace terroriste, ainsi que des gestes et des réflexes à adopter, afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque.



Vous trouverez en pièces jointes une annexe des bases documentaires et une présentation de la plateforme de sensibilisation Vigipirate.

J'appelle votre attention sur l'importance de l'ensemble de ces dispositions, et je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Fabien BEN

PJ :

- *annexe 1 : base documentaire*
- *flyer de présentation de la plateforme de sensibilisation Vigipirate*